

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00409
Numéro SIREN : 349 984 229
Nom ou dénomination : HOLDING ROBESPIERRE

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2018 sous le numéro de dépôt 3933

GREFFE DU TRIBUNAL
- 3 JUIL. 2018
DE COMMERCE D'ARRAS

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SAS HOLDING ROBESPIERRE

19 Rue d'Acq

62144 HAUTE-AVESNES

Carthage Carfour




Crowe Horwath®

Cogefis Associés

Membre indépendant de Crowe Horwath International

S.A.R.L. au capital de 1 261 000 €
inscrite à l'ordre des Experts-Comptables
de la région de LILLE

Tél. 03 27 82 98 80

Fax. 03 27 78 04 40

21 Mail Saint Martin 59400 Cambrai

3 rue Jeanne maillotte 59000 Lille

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	101 286	814	100 472	55 511
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 415 638	200 000	6 215 638	6 238 198
Autres titres immobilisés				
Prêts	11 537		11 537	16 032
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	32 279
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 535 961	200 814	6 335 147	6 342 021
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	87 049		87 049	140 435
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 314		2 314	1 640
Autres créances	1 483		1 483	415
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 784 209		1 784 209	1 742 492
Disponibilités	334 621		334 621	275 373
Charges constatées d'avance	1 448		1 448	1 448
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 211 124		2 211 124	2 161 803
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 747 085	200 814	8 546 272	8 503 824

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 720	2 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 547 364	3 547 364
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	288	288
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 065 487	979 291
Report à nouveau	3 208 840	3 208 840
Résultat de l'exercice	507 485	532 856
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 332 184	8 271 358
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	35 297	45 699
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	35 297	45 699
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 649	1 594
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 922	7 920
Personnel	63 905	65 633
Organismes sociaux	66 148	66 490
Etat, Impôts sur les bénéfices	13 688	11 323
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	16 846	27 483
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	7 633	6 324
Dettes fiscales et sociales	168 220	177 252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	214 088	232 465
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	8 546 272	8 503 824

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	864 541	100,00	888 029	100,00	-23 488	-2,64
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2		2			13,56
Total	864 543	100,00	888 031	100,00	-23 488	-2,64
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	455 085	52,64	483 423	54,44	-28 338	-5,86
Total	455 085	52,64	483 423	54,44	-28 338	-5,86
MARGE SUR M/SES & MAT	409 458	47,36	404 608	45,56	4 850	1,20
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	8 084	0,94	5 440	0,61	2 644	48,61
Salaires et Traitements	278 579	32,22	285 766	32,18	-7 187	-2,51
Charges sociales	107 263	12,41	112 774	12,70	-5 511	-4,89
Amortissements et provisions	608	0,07	205	0,02	403	196,56
Autres charges	2		4		-2	-52,85
Total	394 536	45,64	404 188	45,52	-9 653	-2,39
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 922	1,73	420	0,05	14 503	NS
Produits financiers	491 235	56,82	519 155	58,46	-27 920	-5,38
Charges financières	1 352	0,16	1 722	0,19	-370	-21,50
Résultat financier	489 883	56,66	517 433	58,27	-27 550	-5,32
Opérations en commun	27 440	3,17	27 095	3,05	345	1,27
RESULTAT COURANT	532 245	61,56	544 947	61,37	-12 702	-2,33
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	24 760	2,86	12 091	1,36	12 669	104,78
RESULTAT DE L'EXERCICE	507 485	58,70	532 856	60,00	-25 371	-4,76

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HOLDING ROBESPIERRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 8 546 272 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 507 485 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : NON AMORTISSABLE

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	55 179	20 000		75 179
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	537	25 570		26 107
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	55 716	45 570		101 286
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 438 198		22 560	6 415 638
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	48 311		29 275	19 037
Immobilisations financières	6 486 510		51 835	6 434 675
ACTIF IMMOBILISE	6 542 226	45 570	51 835	6 535 961

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	205	608		814
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	205	608		814
ACTIF IMMOBILISE	205	608		814

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 786 408 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	675 076		675 076
Prêts	11 537		11 537
Autres	7 500		7 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	87 049	87 049	
Autres	3 797	3 797	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 448	1 448	
Total	786 408	92 294	694 113
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 495		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 720,00 euros décomposé en 136 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	136	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	136	20,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 214 088 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	35 297	10 752	24 545	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 922	8 922		
Dettes fiscales et sociales	168 220	168 220		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 649	1 649		
Produits constatés d'avance				
Total	214 088	189 543	24 545	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 403			
(**) Dont envers les associés	1 649			

Charges à payer

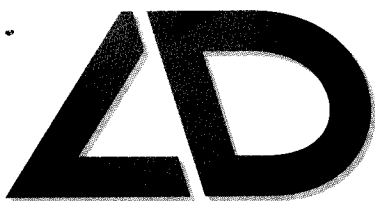
	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 200
Dettes provis. pr congés à payer	2 251
Personnel - autres charges à payer	61 654
Charges sociales s/congés à payer	1 126
Charges sociales - charges à payer	30 000
Etat - autres charges à payer	3 525
Total	105 756

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 448		
Total	1 448		



CABINET LOTIN - DRUART

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

Bruno LOTIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Fabien DRUART
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

« HOLDING ROBESPIERRE » RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « HOLDING ROBESPIERRE » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux Comptes



Fabien DRUART

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	101 286	814	100 472	55 511
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 415 638	200 000	6 215 638	6 238 198
Autres titres immobilisés				
Prêts	11 537		11 537	16 032
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	32 279
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 535 961	200 814	6 335 147	6 342 021
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	87 049		87 049	140 435
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 314		2 314	1 640
Autres créances	1 483		1 483	415
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 784 209		1 784 209	1 742 492
Disponibilités	334 621		334 621	275 373
Charges constatées d'avance	1 448		1 448	1 448
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 211 124		2 211 124	2 161 803
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 747 085	200 814	8 546 272	8 503 824

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 720	2 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 547 364	3 547 364
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	288	288
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 065 487	979 291
Report à nouveau	3 208 840	3 208 840
Résultat de l'exercice	507 485	532 856
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 332 184	8 271 358
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	35 297	45 699
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	35 297	45 699
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 649	1 594
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 922	7 920
Personnel	63 905	65 633
Organismes sociaux	66 148	66 490
Etat, Impôts sur les bénéfices	13 688	11 323
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	16 846	27 483
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	7 633	6 324
Dettes fiscales et sociales	168 220	177 252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	214 088	232 465
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	8 546 272	8 503 824



Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	864 541	100,00	888 029	100,00	-23 488	-2,64
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2		2			13,56
Total	864 543	100,00	888 031	100,00	-23 488	-2,64
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	455 085	52,64	483 423	54,44	-28 338	-5,86
Total	455 085	52,64	483 423	54,44	-28 338	-5,86
MARGE SUR M/SES & MAT	409 458	47,36	404 608	45,56	4 850	1,20
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	8 084	0,94	5 440	0,61	2 644	48,61
Salaires et Traitements	278 579	32,22	285 766	32,18	-7 187	-2,51
Charges sociales	107 263	12,41	112 774	12,70	-5 511	-4,89
Amortissements et provisions	608	0,07	205	0,02	403	196,56
Autres charges	2		4		-2	-52,85
Total	394 536	45,64	404 188	45,52	-9 653	-2,39
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 922	1,73	420	0,05	14 503	NS
Produits financiers	491 235	56,82	519 155	58,46	-27 920	-5,38
Charges financières	1 352	0,16	1 722	0,19	-370	-21,50
Résultat financier	489 883	56,66	517 433	58,27	-27 550	-5,32
Opérations en commun	27 440	3,17	27 095	3,05	345	1,27
RESULTAT COURANT	532 245	61,56	544 947	61,37	-12 702	-2,33
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	24 760	2,86	12 091	1,36	12 669	104,78
RESULTAT DE L'EXERCICE	507 485	58,70	532 856	60,00	-25 371	-4,76

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HOLDING ROBESPIERRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 8 546 272 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 507 485 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques :

* Matériel et outillage industriels :

* Installations générales, agencements et aménagements divers : **NON AMORTISSABLE**

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	55 179	20 000		75 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	537	25 570		26 107
Immobilisations corporelles	55 716	45 570		101 286
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	6 438 198		22 560	6 415 638
- Prêts et autres immobilisations financières	48 311		29 275	19 037
Immobilisations financières	6 486 510		51 835	6 434 675
ACTIF IMMOBILISE	6 542 226	45 570	51 835	6 535 961



Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	205	608		814
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	205	608		814
ACTIF IMMOBILISE	205	608		814



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 786 408 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	675 076		675 076
Prêts	11 537		11 537
Autres	7 500		7 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	87 049	87 049	
Autres	3 797	3 797	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 448	1 448	
Total	786 408	92 294	694 113
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 495		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 720,00 euros décomposé en 136 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Produits à recevoir

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	136	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	136	20,00



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 214 088 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	35 297	10 752	24 545	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 922	8 922		
Dettes fiscales et sociales	168 220	168 220		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 649	1 649		
Produits constatés d'avance				
Total	214 088	189 543	24 545	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 403			
(**) Dont envers les associés	1 649			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 200
Dettes provis. pr congés à payer	2 251
Personnel - autres charges à payer	61 654
Charges sociales s/congés à payer	1 126
Charges sociales - charges à payer	30 000
Etat - autres charges à payer	3 525
Total	105 756



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 448		
Total	1 448		



Liste filiales 2017

Notes sur le bilan
Immobilisations financières
Liste des filiales et participations

Filiales	Capital	Capitaux propres Sans résultat exercice	Quote-part du capital detenue	Résultat du dernier exercice clos	Monnaie
(détenues à + 50 %)					
EURL URBI INVEST	371 400	5 528 046	100,00	787 108	€
SAS SOFIMA	1 524	115 536	97,10	75 091	€
SCI SOFIBAT	1 524	53 898	100,00	21 179	€
SCI SOFIKERQUE	10 000	33 941	74,00	20 070	€
SCI ARRAGEOISE DES VALLEES	150 000	-	55,00	52 171	€
SCI A1 METROPOLE			53,33		€
Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
SCI BRUTUS	1 524	16 544	58,00	40 467	€



HOLDING ROBESPIERRE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 720 euros
Siège social : 19 rue d'Acq
62144 HAUTE AVESNES
349 984 229 RCS ARRAS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 507 485,46 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	507 485,46 euros
A titre de dividendes, à concurrence d'une somme de	220 000,00 euros
Soit 161,764 euros par action	
Le solde, soit la somme de	287 485,46 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 124 972,27 euros (après prise en compte de la distribution de dividendes intervenue le 05 mars 2018 par décisions unanimes des associés).	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (communément dénommé "flat tax") de 30%, se décomposant à concurrence de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et à concurrence de 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Cette imposition du dividende est définitive, sauf en cas d'option au barème progressif de l'impôt sur le revenu laquelle option doit être indiquée sur la déclaration de revenus. En cas d'option, le prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu constitue un acompte et sera déduit de l'impôt définitivement dû.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8%, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être

4

formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'abattement de 40% n'est pas applicable en cas d'imposition des dividendes au prélèvement forfaitaire unique. Il est maintenu en cas d'option au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux restent assis sur le montant des dividendes avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 87 352,94 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 132 647,06 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2015 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
446 660,00 euros, soit 328,43 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 177 350,29 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 269 309,71 euros

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre BONNAY

